

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- | | | | |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Coloured covers /
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> | Coloured pages / Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> | Covers damaged /
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> | Pages damaged / Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> | Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> | Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> | Cover title missing /
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> | Pages detached / Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence |
| <input type="checkbox"/> | Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression |
| <input type="checkbox"/> | Bound with other material /
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> | Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> | Only edition available /
Seule édition disponible | <input type="checkbox"/> | Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées. |
| <input type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure. | | |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /
Commentaires supplémentaires: | | La couverture, le sommaire et les pages d'annonces
publicitaires sont manquantes.

Pagination continue. |

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
DE QUEBEC

Le but de la vie

Il n'y a que deux manières rationnelles de concevoir la vie : celle des chrétiens et celle des coquins.

Si l'homme n'a pas d'âme ou s'il n'y a pas d'autre vie, la morale est une mystification, et les coquins n'ont pas tort de suivre à la lettre le principe de Voltaire :

« Le plaisir est le but universel ; qui l'attrape a fait son salut. »

Si, au contraire, il y a une autre vie, comme tout nous le dit ; si l'homme est sur la terre pour gagner le ciel, comme la religion nous l'enseigne, les chrétiens ont raison de ne pas regarder la vie comme une simple partie de plaisir, et les coquins seront bien attrapés un jour. C'est pourquoi, ceux-là seuls ne sont pas des insensés qui envisagent ainsi l'existence, et suivent le conseil de Bossuet, qui a dit : « Vivons en ce monde, comme détachés. Si nous y sommes comme n'ayant rien, nous y serons, en effet, comme possédant tout. Si nous nous détachons des créatures nous y gagnons le Créateur. »

D'ailleurs, celui qui vit en chrétien ne risque rien ; et celui qui vit en brute risque tout.

Chronique de la " Semaine Religieuse "

La cinquième des béatifications annoncées pour l'année jubilaire de Léon XIII a eu lieu le quatrième dimanche après Pâques. Elle a été accomplie, comme les précédentes, au-dessus du vestibule de Saint Pierre, dans la salle de la *Loggia*. L'honneur des autels y a été décerné au bienheureux martyr de la Compagnie de Jésus, Rodolphe Acquaviva, issu de la célèbre famille ducale qui régnait encore à Atri, dans les Abruzes, au XVI^e siècle et qui donna aussi à la Compagnie de Jésus son troi-

sième supérieur général, Claude Acquaviva, oncle du nouveau Bienheureux, et ses compagnons : Alphonse Paceco, Espagnol ; Pierre Berno, Suisse ; Antoine Francisco et François Aranha, Portugais ; ce dernier simple frère coadjuteur, les autres prêtres missionnaires de la compagnie.

Ils cueillirent la palme du martyre au milieu d'horribles souffrances, dans une campagne de la province de Salsete, près de Coculia, où ils s'étaient réfugiés, lorsqu'ils y furent surpris par les barbares que le gouverneur de Goa n'arrivait pas encore à dompter et qui étaient furieux d'avoir vu leurs idoles détruites, et leurs superstitions combattues par la prédication des Pères. Ce fut le 15 juillet 1583 qu'ils y furent cruellement massacrés en haine de la foi, pendant qu'ils invoquaient le saint Nom de Jésus, et qu'ils répétaient, à l'exemple du Sauveur sur la croix, des paroles de pardon.

La partie des Indes portugaises où ils cueillirent ainsi la palme du martyre ne tarda pas à éprouver les effets de leur puissante intercession. Pendant que leurs bourreaux périssaient misérablement, d'innombrables conversions s'opèrent au lieu même où les serviteurs de Dieu avaient été immolés, si bien que les cinq villages de cette extrémité de la province de Salsete embrassèrent la foi et devinrent des chrétientés florissantes.

Par une heureuse coïncidence, c'est l'archevêque même de Goa et patriarche des Indes orientales, venu à Rome pour la visite *ad-limina*, qui a été invité à pontifier à la cérémonie solennelle de la Béatification, après qu'un maître des cérémonies eût promulgué sur l'ordre du préfet de la Congrégation des Rites, l'Em-Aloisi-Masella, le décret de béatification.

Le 15 avril a vu aussi commencer à Rome le second acte des procédures concernant la canonisation de cinq Français : Olivaint, Ducoudray, Caubert, Clerc et de Bengy, martyrisés sous la Commune. Bien que ces noms ne soient pas inconnus à la plupart de nos lecteurs, il n'est pas inutile et sans intérêt de les rappeler à leur souvenir. --

Le R. P. Olivaint, après avoir étudié avec le plus grand succès, au lycée Charlemagne, et professé quelque temps au lycée de Grenoble et au collège Bourbon, à Paris, quitta le monde à trente ans pour se faire Jésuite. Quand il fut membre de la Compagnie, c'est encore à l'enseignement qu'il s'adonna. Il entra, en 1852, au collège de Vaugirard, il en devint recteur quatre ans après, et il y demeura jusqu'en 1865. Le R. P. Clerc, jésuite comme le premier, après avoir suivi treize ans avec hon-

neur la carrière de la marine, se présenta à trente-cinq ans au noviciat des Jésuites, et enseigna pendant plusieurs années dans l'école de la rue des Postes. Il fit profession en mars 1871, et il tomba sous les balles des communards deux mois après. Le R. P. Caubert a fait toutes ses études au collège Louis-le-Grand, et a passé trois ans à l'école de droit. Il était avocat depuis sept ans, quand il entra au noviciat des Jésuites. Il a été longtemps employé, rue des Postes, à l'école des jeunes. Il faisait partie de la communauté de la rue de Sèvres, lors des arrestations.

Le R. P. Ducoudray fut élève du Petit Séminaire de Paris, et n'entra au noviciat des Jésuites qu'après s'être fait recevoir docteur en droit. Il était depuis quatre ans recteur de la rue des Postes quand survint la Commune. Le dernier, M. de Bengy, avait fait partie, en 1856, de l'expédition de Crimée comme aumônier militaire. Pendant la guerre franco-prussienne, il avait sollicité et obtenu la même faveur de se consacrer aux ambulances de la banlieue.

On sait qu'au lendemain des exécutions, les restes de ces cinq victimes, pieusement exhumés des fosses où les avaient jetés les bourreaux, furent placés dans un caveau du cimetière Montparnasse, puis transférés dans la *Chapelle du Gesù*, rue de Sèvres.

On conserve au même lieu un touchant souvenir des martyrs de la Commune, de leur captivité à Mazas. C'est un petit musée des objets qui meublaient leurs cellules de prisonniers : leurs hamacs de nuit, leurs chaises de paille rivées à la petite table par des chaînes de fer, leurs bidons, leurs gobelets, leurs cuillères de bois, leurs portraits, leurs autographes, des lambeaux de vêtements, des instruments de pénitence, et les petites boîtes qui servaient à leur porter le Saint-Sacrement.

Puisse ces victimes des jours néfastes de 1871, obtenir un jour les honneurs de la canonisation, et garantir à la France le pardon de ses iniquités !

Les fêtes du second centenaire de la fondation de l'Hôpital-Général de Québec

Nous avons, dans un récent numéro de la *Semaine Religieuse*, donné un précis historique du monastère de Notre-Dame-des-Anges, qui a vu naître, pour ainsi dire, grandir et se développer la nationalité canadienne-française. Il nous reste maintenant à faire le récit des fêtes qui viennent d'avoir lieu, à l'occasion du deuxième centenaire de la fondation de l'Hôpital-Général, greffé sur l'ancien couvent des Récollets. La publication de ces détails, qui ne sauraient manquer d'intéresser, servira, en même temps, à préserver de l'oubli

une des belles pages de notre histoire ecclésiastique, que l'on aimera à relire plus tard. Nous invitons donc nos lecteurs à parcourir avec nous l'itinéraire que nous allons suivre, nécessairement un peu long pour être complet. Entrons d'abord dans la vieille chapelle :

Décorations de la chapelle

Une dentelle de point, avec festons d'or, se dessinait en trois rangs au-dessus du maître-autel, portant les paroles suivantes découpées en lettres dorées avec ombre rouge : *Quam dilecta tabernacula tua, Domine virtutum..... Quia melior est die suna in aliis tuis super millia.* Des courants de vigne serpentaient avec grâce et délicatesse au-dessus des inscriptions. Au chapiteau des quatre colonnes, ces dentelles étaient retenues par des grappes de raisins d'or, bleus et verts. Vers le bas, de chaque côté de l'autel, et au-dessus des portes, les dates 1693 et 1893. Deux étendards, d'une verge et plus de longueur, l'un en soie bleue, l'autre en soie rose, avec franges d'or et portant le chiffre 200, occupaient les espaces vides en dehors du cintre où est représenté le Père Eternel.

Sur la coupole de l'autel était représenté un des emblèmes de l'Institut : un calice d'or, haut de deux pieds, à gauche, sur la coupe, une colombe, les ailes à demi déployées, ouvrant le bec, pour recueillir les gouttes qui s'échappent d'un cœur de Notre-Seigneur ensanglanté ; un peu plus bas, une autre colombe descendant pour répandre une goutte du précieux sang qu'elle tient dans son bec. Sur le pied du calice, s'appuyait un livre ouvert portant ces mots écrits en lettres noires d'un demi-pouce de hauteur : *11^e Partie de nos constitutions*. Notre office est de recueillir les gouttes du précieux sang de Jésus-Christ et de les appliquer par nos petits travaux pour le salut des âmes pour lequel il a été répandu.

Un peu au-dessus du tabernacle, était exposée la petite Madone miraculeuse du couvent, Notre-Dame de Protection, entourée de fleurs blanches d'une délicatesse parfaite. Ces petites fleurs formaient sur sa tête un *Maria* et à ses pieds, deux *croissants* ou étaient placées de petites lampes à diverses couleurs qui ont brûlé tous les jours du *Triduum*.

Dans le sanctuaire, s'élevait le trône préparé pour S. E. le cardinal Taschereau ; un dais le surmontait jusqu'à la hauteur des corniches, et de chaque côté descendaient deux rideaux de drap rouge d'une grande richesse. La fenêtre voisine était ornée de deux rideaux, dont l'un de drap rouge et l'autre de dentelle.

L'entrée de la chapelle du Saint-Cœur de Marie était aussi décorée de ses magnifiques rideaux de point brodé. A l'extérieur, sur les mêmes tentures de dentelle d'or, on lisait l'inscription suivante : *Elegit eam in habitationem sibi.*

Une guirlande de fleurs entourait le cintre du Jubé supérieur ; on y lisait ce qui suit : *Non est hic aliud, nisi domus Dei et porta cæli.* Sur la base de cette même galerie : *Suscipimus, Deus, misericordiam tuam in medio templi tui,* et sur la base du jubé inférieur, cette autre sentence entrelacée de feuilles vertes : *Ego autem mendiculus sum et pauper. Dominus sollicitus est mihi.*

Une tenture de mousseline, aux festons dorés, couvrait les corniches des deux côtés de la nef et était retenue de distance en distance, par un bouquet de fleurs

artificielles et quelques petits courants de verdure. Sur cette fraîche parure serpentait l'inscription latine : *Elegi et sanctificavi locum istum ut sit nomen meum ibi in sempiternum et permaneant oculi mei, cor meum ibi cunctis diebus*. Au-dessus de la chapelle du Saint Cœur de Marie, les armes de Mgr de Saint-Vallier, et au-dessus de la grille du chœur des religieuses, les armes de la Congrégation, entourées d'une couronne de feuilles d'oliviers (autre emblème de l'Ordre) dont les fruits, avec les branches, descendaient de chaque côté de la grille, en suivant ses contours. On y lisait : *Ego sicut oliva fructifera in domo Dei. Speravi in misericordia in aeternum*.

Au-dessus de la nef, étaient suspendues quatre banderolles de large dentelle avec deux courants de vigne d'où pendaient, sur toute la longueur, des grappes de raisins d'or, verts et bleus, avec leurs feuilles. Ces banderolles et ces branches réunies en faisceau à la voûte, dans une couronne de roses blanches, rouges et or, descendaient à une demi distance et remontaient s'attacher, en s'élargissant, à divers points des corniches. Le lustre de cristal, suspendu de la voûte et dont la chaîne partait du milieu de la couronne, produisait un très bel effet au-dessous de cette riche tenture. Toutes les fenêtres de la nef étaient ornées de longs et larges rideaux de point brodé. (1)

Quittons maintenant la chapelle et traversons les salles en jetant un rapide coup-d'œil :

DECORATION DES SALLES

Salle Sainte-Croix

Tenture de dentelles blanches sur fond rouge, avec bouquets de fleurs, en et là. A toutes les fenêtres, tant de cette salle que des autres, grands rideaux de point brodé. Vers le milieu de la salle, au premier cintre, décoration du même genre, sur laquelle on lisait, d'un côté : *Voici le jour que le Seigneur a fait ; passons-le dans la joie et l'allégresse*, et, de l'autre côté : *Le Seigneur est devenu le refuge des pauvres*. De vieilles peintures à l'huile, représentant les premières mères, Mgr Briand et Mgr Hubert, étaient suspendues au mur.

Dans la chapelle de la salle, était exposée une ancienne peinture à l'huile de Mgr de Saint-Vallier. A la place des gradins de l'autel, on avait disposé le cœur de l'illustre fondateur, enfermé dans un cœur d'argent entouré de lumières et de centaines de petites fleurs blanches, très délicates, et tout auprès la devise de sa famille : *Indomitum induere crucis*. Plus haut, en lettres dorées, une des dernières paroles du pontife mourant, à ses religieuses : « Mères filles, oubliez-moi après ma mort, mais n'oubliez pas mes pauvres. »

Salle Sainte-Marthe

Même genre de tentures, portant un certain nombre de sentences des mieux appropriées. Dans cette salle, on avait réuni certains objets antiques, à l'usage de Mgr de Saint-Vallier ou des premières Mères ; entre autres, quelques croix pectorales faites avec l'argent de la croix du vénéré pontife, ses rideaux de lit, ses pantoufles, etc., le premier livre de comptes ouvert par les fondatrices, le 1^{er} avril 1693.

(1) Les raisins, de même que le cœur et les colombes, sur la coupole de l'autel, fait presque incroyable, sont des ouvrages faits à la main par les religieuses elles-mêmes.

Salle Saint Jean-Baptiste

C'est dans ce local qu'a eu lieu le grand dîner des pauvres. Trois longues tables, somptueusement garnies, témoignaient hautement de la générosité d'une dame bienfaitrice que nos pauvres ont appris à chérir depuis longtemps.

A la tête de la salle, trône pour Son Eminence et sa suite. Les sentences étaient les suivantes : « Vous tous qui avez soif, venez aux eaux ; achetez sans argent le lait, le vin. » « Heureux l'homme qui a compassion du pauvre, le Seigneur le délivrera au jour mauvais. » *Deo Gratias*

DÉCORATION A L'EXTÉRIEUR DU MONASTÈRE

A droite et à gauche de l'avenue, deux faisceaux de cinq drapeaux : drapeau pontifical au milieu, et de chaque côté drapeaux français et anglais. Au bas du premier faisceau, surmonté par le drapeau français le millésime de 1693, et, sur le second, qui dominait le drapeau anglais, le millésime de 1893.

A tous les paratonnerres se déployaient des étendards blancs, bleus, rouges, jaunes, verts, etc., et au clocher le drapeau pontifical avec drapeaux français canadien et anglais.

TRIDUUM.

Mardi, 16 mai 1893

L'ouverture du *Triduum* a été faite par S. G. Mgr Bégin qui, après avoir célébré la sainte messe, présida ensuite la profession de Sœurs Mathilda Jacques de Saint-Ignace de Loyola, de Vitaline Couture de Saint-Alexandre ; ainsi qu'à la vêtue de cinq postulantes. M. l'abbé Lessard, vicaire à Saint-Jean-Baptiste de Québec, donna le sermon de circonstance.

A une heure de l'après-midi, la grande salle de réunion était littéralement remplie, tant par les personnes de la maison que par celles du dehors, accourues pour assister à la séance solennelle donnée par un certain nombre de jeunes filles, élèves des Ursulines et de la Congrégation de Notre-Dame.

Après la collation servie aux demoiselles de ces deux institutions, il y eut salut solennel chanté par les élèves de la Congrégation, et bénédiction, du Saint-Sacrement donnée par M. l'abbé H. Bélanger, curé de Saint-Roch, assisté par deux de ses vicaires, les abbés Feuiltault et Samson. Puis, les élèves des deux Communautés retournèrent à la salle de réunion, pour entendre une petite pièce comique jouée par les pauvres, et la séance se termina par un discours à l'adresse des religieuses de la Congrégation, prononcé par une personne des salles.

Mercrèdi, 17 mai, 1893

La messe d'ouverture du second jour a été dite par Mgr Labrecque, évêque de Chicoutimi, et le chant exécuté par les religieuses de la communauté. A sept heures du soir, les Tertiaires, sous la direction du R. P. Perron, O. M. I., se réunirent à la chapelle, en mémoire des enfants de saint François, qui furent, comme nous l'avons déjà dit, les premiers habitants du monastère de Notre-Dame-des-Anges. Le R. P. Burtin, O. M. I., donna le sermon, et développa le texte : *La terre que nous habitons est sainte*, en rappelant que l'antique couvent des Récollets, aujourd'hui l'Hôpital-Général, fut dès le commencement de la colonie, le centre de la religion chrétienne au Canada, puis que c'est de là que

sont partis les premiers évangélistes des peuplades sauvages de la Nouvelle-France, les Jésuites et les Récollets, qui, pendant quelque temps, vécurent sous le même toit, se livrant avec zèle aux travaux de l'apostolat. Il signala aussi la protection visible du bon Dieu sur le vieux monastère que tous les fleaux ont respecté, jusqu'à ce jour.

Après le sermon et en attendant le salut, le chœur des musiciens fit entendre ses symphonies et chanta la belle composition du Père Lambillotte, S. J. : *Quam dilecta tabernacula tua* ; puis le Rév. P. Prédicateur entra pour la bénédiction du Saint-Sacrement accompagné de M. l'abbé Gagné, chapelain de l'Hôpital-Général et du Rév. P. Perron. Quatre des tertiaires, tous revêtus de leur costume servaient à l'autel. L'église illuminée par les lustres et les jets de lumière, qui s'échappaient à profusion de l'autel magnifiquement paré, présentait le plus ravissant coup d'œil.

Jeuqi, 18 mai, 1893

Le dernier jour du *Triduum* a été de beaucoup le plus solennel. Les messes basses se sont succédées, sans interruption, de 4 $\frac{1}{2}$ heures à 7 heures, et un grand nombre de personnes ont fait la sainte Communion.

Mgr Lorrain a dit la messe de 7 heures, à laquelle ont chanté les élèves du couvent de Saint-Roch ; et, à 9 heures, après l'entrée solennelle de S. E. le cardinal Taschereau assistant au trône, a commencé la messe pontificale. Mgr l'Archevêque de Montréal, prélat officiant, était assisté de M. Hamelin, ancien chapelain de l'Hôpital-Général, et de MM. Maguire et Paradis, le premier, chapelain du couvent de Bellevue, et le second, chapelain des Ursulines. Le chant a été exécuté par les religieuses hospitalières, et le sermon donné par le R. P. Hamon, S. J. Mgr Gagnon agissait comme maître des cérémonies.

L'aube du célébrant était la même qui fut donnée à Mgr. de Saint-Vallier, à l'occasion de son sacre, par Madame de Maintenon. Le calice et les burettes de Mgr. de Saint-Vallier ont servi pour le saint sacrifice, de même que l'encensoir d'argent qui a toujours été en usage depuis que ce Prélat en a fait don à la communauté. Le fauteuil de l'Officiant était un de ceux qui ont aussi appartenu à l'illustre fondateur.

Dans le sanctuaire, on remarquait Mgr. l'Archevêque de Cyrène, NN. SS. les Archevêques et Evêques d'Ottawa, des Trois-Rivières, de Sherbrooke, de Chicoutimi, de Nicolet, de Valleyfield, du Vicariat Apostolique de Pontiac. Après la grand-messe, Son Eminence donna solennellement la Bénédiction Apostolique.

Tout le pensionnat de l'Hôpital se rendit ensuite en une vaste salle de 122 pieds de longueur, transformée pour la circonstance, en réfectoire ; lorsque les pauvres furent assis à leurs tables, on vit entrer Son Eminence suivie des autres évêques et d'une soixantaine de membres du clergé.

Lorsque cette vénérable assistance eût pris place, un aveugle de l'Hôpital, M. Ovide Giroux, prononça un très beau discours de sa propre composition. Son Eminence et Mgr de Cyrène répondirent par quelques bonnes paroles, et Mgr Gagnon donna ensuite la lecture d'une lettre inédite de Mgr de Laval, dans laquelle le premier évêque de Québec parle en termes élogieux de Mgr de Saint-Vallier. Le Cardinal bénit alors les tables et le dîner commença, servi par les Dames, aidées des religieuses. On y comptait 175 pauvres, un

certain nombre de pensionnaires, ainsi que les employés de la maison et de la ferme.

Dans l'après-midi, à 3½ heures, il y eut salut solennel, chanté par les religieuses, et Mgr Racine, évêque de Suerbrooke, donna la bénédiction du Saint-Sacrement, ayant pour diacre et sous-diacre M. Feuiltaut, vicaire de Saint-Roch, et M. Joseph Fortin, du vicariat de New-Bedford, Mass.

Le soir du même jour, à 5½ heures, les élèves du Séminaire conduits par Mgr le Supérieur et MM. les abbés Mathieu et Paradis, donnèrent dans la salle du banquet des pauvres une très belle soirée musicale. Entre les deux premiers morceaux, l'orateur du matin, M. Ovide Giroux, fut prié de répéter son discours. Il termina par quelques mots de remerciements à l'adresse de Messieurs les écoliers pour leur gracieux concours à l'éclat des fêtes centennaires. Il leur rappela que l'endroit où ils se trouvaient avait été bâti pour servir de premier couvent et de premier Séminaire au pays de la Nouvelle-France. « Je disais, ce matin, ajouta-t-il, que ce n'est pas dans nos salles que l'on vient ordinairement entendre de brillants concerts, mais celui que vous voulez bien donner ici ce soir nous prouve magnifiquement le contraire. — (Applaudissements).

Théologie populaire

Du péché et des différentes espèces de péchés

Ainsi, un jeune homme pourrait être très pieux, mais incapable de devenir prêtre s'il ne peut rien apprendre. Un autre pourrait être très instruit et très pieux, mais il ne pourrait, ou au moins ne voudrait pas être ordonné prêtre, s'il n'avait pas la santé voulue pour en remplir les devoirs. Un troisième enfin, quoiqu'instruit et plein de santé, ne pourrait jamais devenir prêtre, s'il n'était pas vertueux. On entend donc, par aptitude, l'ensemble des qualités, soit de l'esprit, de l'âme ou du corps, nécessaires à un état. On applique les mêmes règles aux jeunes filles qui veulent se faire religieuses, de même qu'à la vocation de toute autre personne. Nous ne devrions jamais embrasser un état de vie auquel nous ne sommes pas appelés, simplement pour faire plaisir à nos parents ou à d'autres personnes. Nous ne devrions pas non plus subir leur influence pour abandonner un état auquel nous sommes appelés; nous devrions, au contraire, au prix de tous les sacrifices, embrasser notre vraie vocation, celle qui nous permettrait de mieux servir Dieu, et de rendre plus certain le salut de nos âmes. Ainsi, les parents qui empêchent leurs enfants d'embrasser l'état auquel ils sont appelés, peuvent pécher mortellement en les exposant à la perte éternelle de leur salut. Leur péché est des plus graves, lorsqu'ils essaient d'influencer leurs enfants à cet égard, par égoïsme ou pour des motifs humains. Comme ils peuvent être guidés

par l'égoïsme et les préjugés sans s'en apercevoir, eux aussi devraient consulter leur confesseur et des personnes de vertu et d'expérience. Combien d'enfants, garçons et filles, sont malheureux toute leur vie par la faute de leurs parents ou de leurs supérieurs, qui les ont forcés d'embrasser un état de vie auquel ils n'étaient pas appelés, ou qui les ont éloignés de leur véritable vocation. Le choix de la vocation est entre nos mains et celles de Dieu, et nous sommes libres de faire ce qu'il nous suggère, sans avoir égard à qui que ce soit.

Qu'est-ce que le péché actuel ?

Le péché actuel est celui que l'on commet soi-même, de sa propre volonté, quand on est parvenu à l'âge de raison.

En combien de manières commet-on un péché actuel ?

On commet le péché actuel par pensées, par paroles, par actions, par omissions, volontaires et opposées à la loi de Dieu.

Nous pouvons donc pécher de quatre manières : par « pensées, » en permettant à notre esprit de s'arrêter à des choses coupables ; par « paroles, » en blasphémant, faisant des mensonges, etc ; par « actions, » en faisant toute espèce d'actions mauvaises, et par « omission, » en négligeant de faire une chose commandée par Dieu ou l'Eglise ; mais, pour qu'il y ait péché, il faut que les pensées, les paroles, les actions et les omissions soient volontaires, c'est-à-dire, que nous sachions parfaitement ce que nous faisons, et être libres de le faire ou de ne pas le faire. Il faut de plus qu'elles soient « contraires à la loi de Dieu ; » c'est-à-dire une violation de quelqu'une des lois auxquelles il nous commande d'obéir, soit qu'il les ait promulguées lui-même ou qu'elles l'aient été par son Eglise.

Si nous doutons qu'une chose soit péché ou non, nous devons nous demander : est-ce défendu par Dieu ou son Eglise ? et si nous ne connaissons pas de loi qui la défende, elle ne peut être un péché, du moins pour nous.

Supposons, par exemple, qu'un enfant doute s'il y a péché ou non à lancer un cerf-volant, il doit se demander s'il y a une loi de Dieu ou de son Eglise qui dise que c'est un acte coupable. S'il n'y en a pas, il n'y a pas de péché. Mais il pourrait y avoir péché pour une autre raison, par exemple, si ses parents ou ses supérieurs le lui avaient défendu, car il y a une loi de Dieu qui nous ordonne d'obéir à nos parents ou à nos supérieurs. Ainsi, un acte qui n'est pas coupable en soi, c'est-à-dire qui n'est défendu directement ni par Dieu ni par son Eglise, peut devenir coupable pour quelqu'autre raison bien connue de nous.

Nous ne devons pas cependant douter de la culpabilité ou de la légitimité de chacun de nos actes ; ce serait une folie qui conduirait au scrupule.

Du Spiritisme

Le spiritisme consiste à se mettre en rapport avec l'esprit mauvais, avec le père du mensonge et de l'hérésie, avec Satan.

Le spirite est *apostat*, s'il se livre au démon par un pacte exprès et formel, avec renonciation totale à sa foi.

Il est *hérétique* seulement, si en se livrant au démon, il ne renonce pas pleinement à sa foi, mais croit simplement qu'il lui est permis de poser cet acte démoniaque, ou que Satan a telle et telle puissance que l'Eglise nie.

Si, en tout cela, le spirite n'agit que fictivement et par pur amusement, sans aucune intention et sans aucune croyance démoniaques, il n'est ni apostat, ni hérétique ; il pèche cependant *mortellement et très gravement*, parce qu'il se livre spontanément à un acte d'idôlatrie.

Tel est le cas des personnes qui font tourner les tables, sans être formellement affiliées à la secte des spirites.

Elles font une mauvaise chose, elles commettent un péché opposé à la vertu de religion, mais elles ne se rendent pas coupables d'apostasie, à moins qu'elles ne déclarent avoir l'intention, par ces actes, de faire profession expresse de spiritisme.

Mgr J.-J. Williams, archevêque de Boston

Sa Grandeur Mgr John-Joseph Williams, archevêque de Boston, est né à Boston, de parents irlandais, le 21 avril 1822. Après avoir fréquenté les écoles de sa ville natale, le futur archevêque fut envoyé au séminaire des Sulpiciens de Montréal, qu'il quitta en 1842 pour aller étudier la théologie à la maison mère de Paris. En 1845, il fut ordonné prêtre par Mgr Affre, et retourna immédiatement à Boston où, dix ans plus tard, après avoir occupé différentes positions, il fut nommé recteur de la cathédrale. Quelques années après, il devenait recteur de Saint-Jacques de Boston, puis vicaire-général du diocèse, coadjuteur et enfin évêque de Boston.

En février 1875, le Sainte-Siège créa une nouvelle province ecclésiastique, comprenant Providence, Springfield, Portland, et Burlington ; le siège de Boston fut élevé au rang d'archevê-

ché, et Mgr Williams reçut le pallium des mains du cardinal McCloskey, alors simplement archevêque.

Le diocèse de Boston a été érigé en 1808, et Mgr Williams en est le quatrième titulaire. Le premier a été Mgr J. Cheverus, mort cardinal archevêque de Bordeaux, en 1836 ; le second a été Mgr J. Fenwick, de 1825 à 1846 ; et le troisième, Mgr J.-B. Fitzpatrick, de 1844 à 1866.

Cet archidiocèse est aujourd'hui l'un des plus prospères. Il comprend 297 prêtres séculiers, 83 réguliers, 170 églises, 12 stations, 3 collèges, un grand séminaire tenu par les sulpiciens, 10 orphelinats, 7 hôpitaux, 63 couvents, 1,068 religieuses, 50 écoles paroissiales fréquentées par 30,000 enfants, et une population catholique d'un demi-million.

Les missions de Madagascar

Depuis 1861, époque à laquelle 66 jésuites ont fondé les missions de Madagascar, où ils ont trouvé un seul catholique, on compte aujourd'hui dans cette île 130,000 catholiques. Les Pères de la Compagnie y ont construit une cathédrale, 300 églises et 400 résidences auxquelles sont unies des écoles où, avec le concours des religieuses et de quelques maîtres laïques, on donne l'instruction à 18,000 enfants des deux sexes.

Cette grande île de l'Océan indien, découverte par les Portugais en 1506, a pour capitale Tananarive, compte environ 4 à 5 millions d'habitants parmi lesquels les Hovas dominent par le nombre et l'intelligence, et est placée sous le protectorat de la France, qui doit aux Missions catholiques sa situation à Madagascar.

Le Prêtre et le Maudit

(Suite)

—Jean, dit-il lentement, Notre-Seigneur a dit : « Si l'on vous donne un soufflet, tendez l'autre joue », mais il n'a pas dit ce qu'il fallait faire après. Eh bien ! j'ajoute, moi, que si tu ne t'en vas pas de ma route, je vais te jeter dans la boue et te passer sur le corps.

L'autre ne bouge pas. Toujours tranquille, l'abbé Martin continue :

—Écoute : c'est la seconde fois que tu cherches à me nuire,

c'est la seconde fois que je te prévien, mais je te jure que c'est la dernière. Je ne te dénoncerai pas, mais si tu oses encore t'en prendre à moi..... Tu sais, j'ai la main lourde et un gourdin solide !

Jean gronda, rageur :

—Faudrait voir !

Et, campé en travers du chemin, il ne recule pas d'une semelle. D'une main, l'abbé Martin le saisit par le bras tandis que de l'autre il tient sa canne levée. Mais tout aussitôt repoussant le rôdeur :

—Allons, je ne te ferai pas de mal, va-t'en, tu es ivre.

Mais l'autre revient à la charge avec une obstination de brute et d'ivrogne.

—Passe pas.

—Prends garde, dit le prêtre.

D'une poussée vigoureuse, il envoie Traub rouler de côté parmi la boue et les épines. Et tandis que, fangeux, et meurtri, son ennemi se relève lentement, en blasphémant, l'abbé Martin, calme, poursuit sa route.

La prudence, après cette agression, eût peut-être commandé de ne pas s'avancer davantage. La présence de Traub semblait préciser l'idée préconçue d'un guet-apens dont Jeannette avait eu le soupçon. D'autre part, on pouvait avoir réellement besoin de son ministère. Entre la prudence et la charité, l'abbé Martin pouvait-il écouter la prudence ?

Et c'est pourquoi, très calme, insoucieux du danger, il poursuivait son chemin.

(A suivre.)

A travers le monde des nouvelles

Québec.—Les Quarante-Heures auront lieu à Saint-Antoine, le 5 ; à Sainte-Marguerite, le 7 ; à Saint-Georges, le 9 ; à Notre-Dame de Lourdes de Saint-Sauveur, le 10. —Le carillon commandé par Mgr l'évêque de Chicoutimi, et importé par la maison Langlais, représente un poids de 7,000 livres. Ces cloches sont de manufacture française.—Nos abonnés voudront bien remarquer que nous accusons réception des abonnements reçus, à l'avant dernière page, sous le titre : *Abonnements payés*.—Le changement de caractère d'un certain nombre de pages, que nous inaugurons aujourd'hui, équivaut en réalité à quatre nouvelles pages de matière.